FICHE TYPE D’INVENTAIRE DU PCI

 **REGION : FATICK (FK3)**

**DEPARTEMENT : FATICK (FTK)**

**NUMERO DE LA FICHE: SNFK3FTKPCI 02**

|  |  |
| --- | --- |
| **1.** | **1. Identification de l’élément du PCI** |
| 1.1. | 1.1.*Nom de l’élément du PCI tel qu’il est employé par la communauté concernée*O Miis Diobaye  |
| 1.2. | 1.2. *Titre de l’élément du PCI ‒ avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)*Chasse rituelle * les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteurs du patrimoine culturel immatériel,
* les arts de spectacle,
* pratiques sociales, rituels et événement festif,
* les connaissances et pratiques concernant le nature et l’univers.
 |
| 1.3. | 1.3 Communauté (s) concerné (s)* Seereers du quartier Ndiaye Ndiaye (commune de Fatick),
* Les sérères des villages de Fayil et de Fassakhor (commune de Diouroup).
 |
| 1.4. | *1.4 Emplacement(s) physique(s) / répartition et fréquence de la pratique de l’élément du PCI** Bras de mer de Fatick,
* Forêt de Diobaye,
* Maison du Saltigué en Chef,
* Place publique.

Le rite du miss se déroule annuellement a l’approche de l’hivernage  |
| 1.5. | 1.5 *Brève description de l’élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)*O Miis Diobaye est l’un des rites les plus vivants associés au Xooy. Elle a été initiée au 13è siècle par le fondateur de Fatick Waal Paal Ndiaye. Plus qu’une chasse, elle est une cérémonie traditionnelle où tous les fils de Ndiaye Ndiaye reviennent aux sources. Quatre grandes parties composent la pratique. Il s’agit:* Du xooy, au cours duquel, les Saltigués dévoilent l’animal de sacrifice dont le sang rendra fertile la terre par conséquent, un bon hivernage. Cette cérémonie se passe la veille de la chasse et présisement la nuit du dimanche.
* De la baignade rituelle dans le fleuve du Sine. Elle est une sorte de libation dirigée par Sathiour le prêtre gardien de l’autel de sacrifice du Génie protecteur Mame Mindis de Fatick pour préserver les chasseurs et autres membres de la communauté de tout mal.
* De la chasse exclusivement dans la forêt de Diobaye. Elle a lieu un jour de lundi. Seuls les hommes initiés peuvent participer au Xooy et à la chasse
* Du retour de la chasse. Les chasseurs font une procession accompagnée de danses, de chants et d’exibition des prises qui va les menait d’abord chez Sathiour et enfin au Nguel ou place publique où attendent tout le quartier, les autotités administratives, locales et coutumières mais aussi les invités. Au “Nguel”, 7 tours rituels du fromager sont faits par les chasseurs avant de commencer les festivitéss par la danse traditionnelle appelée “Thianguina” obigatoirement executée en premier lieu par la famille Ndiaye ( descendante du fondateur de Fatick) . Cette danse est un gestuel très dynamique et expressif qui montre comment l’animal recherché a été capturé. Un grand festin chez le saltigué ou président de la chasse marque la fin de l’édition.
 |
| **2.** | **2. Caractéristiques de l’élément du PCI** |
| 2.1. | 2.1*. Praticien(s) / interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l’élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.)** Les Saltigués, à la fois prédicateurs et guérisseurs veillent et protègent la communauté de tout danger. Ce sont les "génies" de la famille qui choisissent celui qui présente les aptitudes requises pour devenir le futur saltigué et lui transmettent par une voie mystique leurs pouvoirs surnaturels (rêve ou songe),
* Les « raas » ou Savants qui constituent l’Etat major des Saltigués,
* Le Sathiour, prêtre gardien de l’autel de sacrifice du Génie protecteur Mame Mindis,
* Les Hommes initiés ; assistent au Xooy et à la chasse
* Le « Paar »ou Griot en chef dirigent l’animation du Xooy et des festivités
 |
| 2.2. | 2.2. *Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l’élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision)** Autorités administratives, locales et coutumières (appui et encadrement)
* Les forces de sécurité
 |
|   | 2.3. *Types de Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)* Seereer du Sine  |
| 2.4. | 2.4.*Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu[x] spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI** Outils de chasse (Fusils, Couteaux, Coupe-coupes, Sagaies, Bâtons, Flèches..)
* - Tam Tams
 |
| 2.5. | 2.4. *Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI*xooy, c’est une cérémonie divinatoire pendant laquelle les "Saltigués" maîtres voyants se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire. Le Xooy apporte ainsi des réponses aux questions que se pose, avec anxiété, la communauté: y'aura-t-il des pluies en abondance ? quels fléaux ou maladies menacent la population? quels sont les remèdes prescrits? Dans le cadre du Miss Diobaye, le Xooy décrie l’animal gage d’un bon hivernage qui doit être attrapé par les chasseurs,* Danses: tianguina, ndakine,
* Chants,
* Libations au fleuve Mame Mindis.
 |
| 2.6. | 2.6. Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l’accès à l’élément du PCI ou à certains de ses aspects* Etre homme,
* Etre initié pour pouvoir participer au Xooy et à la chasse),
* Etre de la communauté.
 |
| 2.7. | 2.7. *Modes de transmission aux autres membres de la communauté*- Encouragement de l’adhésion des jeunes dans le Comité d’organisation de la chasse pour mieux s’imprégner de la pratique- Les émissions de sensibilisation sur le patrimoine immatériel du Sine à la Radio Communautaire de Ndef Leng - Médiatisation des festivités - Inscription de l’élément sur l’agenda culturel régional |
| 2.8. | 2.8 .*Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant)** Comité d’organisation de la chasse de Diobaye composé des autorités coutumières, des notables et jeunes du quartier de Ndiaye Ndiaye
* ONG Ndef Leng (promotion du patrimoine immatériel seereer)
 |
| **3.**  | **3. État de l’élément du PCI : viabilité (voir commentaires ci-après)** |
| 3.1. | 3.1. *Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)** La décroissance des saltigués face à la conversion aux religions révélées, aux jeunes qui manifestent avec beaucoup d’écarts de comportement leur désintérêt à l’ égard des prédications,
* L’intrusion dans le cercle de saltigués de charlatans toujours pas à mesure de prédictions avérées,
* Disparition progressive de la forêt de Diobaye.
 |
| 3.2. | 3.2. *Menaces éventuelles sur la transmission de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)** Désintéressement de jeunes causé par l’éducation formelle qui enseigne qu’un bon hivernage dépend d’une bonne pluviométrie. Aussi, pour beaucoup de jeunes, avec le changement climatique, la capture d’un quelconque animal leur semble être inefficace
* Cherté de l’organisation de la pratique. Outre les moyens logistiques, la restauration des chasseurs doit être assurée
 |
| 3.3. | 3.3*. Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l’élément du PCI*Avec le changement climatique, la forêt de Diobaye connait de plus en plus une déforestation qui contribue à la migration des animaux  |
| 3.4. | 3.4. *Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l’élément du PCI*Les éléments immatériels associés au Miss Diobaye sont plus que jamais viables car sans eux la pratique de l’élément est biaisée. Le Xooy permet au-delà de la chasse de prédire des événements malheureux dont la communauté de Ndiaye Ndiaye serait la cible et d’en apportait des solutions. Pour la libation, c’est une occasion pour se purifier et se protéger pendant toute l’année. Pour cette communauté, il constitue une obligation de faire ces rituels tel que ça été transmis.Concernant les chants et les danses, ils offrent un spectacle inédit que la communauté et au delà ne veut en aucun cas manquer. |
|  | 3.5. *Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratiques de la transmission de l’élément du PCI à l’avenir* * Sensibilisation des jeunes par le comité d’organisation à travers des causeries dans le quartier de Ndiaye Ndiaye et des émissions radiophoniques

 - Organisation de campagnes de reboisement de la forêt de Diobaye et de lutte contre la déforestation - Subvention annuelle de la mairie de Fatick au comité d’organisation |
|  | 3.6. *Modifications et transformations intervenues dans la pratique de l’élément*Pratiquée, jadis par le quartier de Ndiaye Ndiaye et les villages de Fayil et de Fassakhor, la pratique est maintenant perpétuée par ledit quartier.Les chasseurs se déguisaient autrefois en hommes de tenue, ce qui est actuellement interdit pour des raisons d’éthique. |
| **4.** | **4. ACCES RESTREINT AUX DONNEES ET AUTORISATIONS**  |
| 4.1. | 4.1. *Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données*OUI (cf. Enregistrement audio N°2) |
| 4.2. | 4.*2 .Restrictions et autorisations concernant les données*Il n'y a pas de restrictions. Cependant, certains aspects immatériels associés sont totalement protégés par le Comité d’organisation |
| 4.3. | 4.3*. Personne(s) ressource(s) : nom et statut* * Mr Doudou Eloi MAR, Ancien chasseur de Diobaye, membre du comité d’organisation de la chasse
* Mr Sanegui FAYE, Acteur Culturel, Membre comité d’organisation de la chasse
* Mr Assane DIONE, professeur d’anglais au lycée Coumba Ndoffène DIOUF, membre de la communauté.
 |
| **5.** | **5. Références relatives à l’élément du PCI (le cas échéant)** |
| 5.1. | 5.1. *Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers*Conseil Départemental de Fatick (Ex Conseil Régional) |
| 5.2. | 5.2*. Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)*Enregistrement audiovisuels et photos au Conseil Départ au Centre Culturel Régional de Fatick et à l’IFAN. |
| 5.3. |  5.3. *Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)***NEANT** |
| **-6.** | **6. Données d’inventaire** |
| 6.1. | 6.1. *Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l’inventaire** mme Ngakane GNING, Directrice du Centre Culturel Régional de Fatick77 651 50 70
* Mr Ibrahima DIOUME, Animateur Culturel au Centre Culturel Régional de Fatick 776 31 23 16
* Mr Mamadou DIOUF, Archiviste au Conseil Départemental de Fatick , membre communauté seereer **77 618 76 97**
 |
|   | 6.*2.Preuve du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l’inventaire de l’élément et (b) pour l’information à inclure dans l’inventaire*Enregistrement N° 2 |
| 6.3. | 6.3 *Date d’enregistrement des données à l’inventaire* **09 avril 2019** |